

Castaner recense les armes par crainte de la légitime défense des Français



Le ministre de l'Intérieur de Macron est décidément un homme qui ne craint pas les paradoxes.

Après avoir lâché ses féroces forces de l'ordre contre les Gilets jaunes qui ne demandent qu'à survivre dans leur pays livré à l'immigration et à la récession, tout en vilipendant les policiers qui ont usé de violences, le voici maintenant qui propose d'associer certains citoyens à un livre blanc de la sécurité intérieure, tout en ne facilitant pas la légitime défense ! Ce faisant, il fait fi des propos de l'ancien directeur général de la sécurité extérieure qui prédit une nouvelle explosion des banlieues, et que faute d'intervention

de l'armée, il faudra se résoudre à abandonner des territoires et leur habitants à la loi de la pègre et de la charia*.

Pour parachever le tout, un rapport de la DGSI ** tenu secret, si secret que la presse en a connaissance, fait état de 150 quartiers tenus par des islamistes. On ne sait d'ailleurs si ces quartiers s'additionnent aux 751 zones de non-droit. On ne sait pas non plus si les habitants de ces 150 quartiers paient des loyers, combien la Caf leur verse de prestations, si l'Insee les a recensés, et rien ne filtre sur le nombre de millions d'euros déversés dans ces quartiers par la généreuse politique de la ville.

Incapable de lancer une véritable *rattenkrieg* dans ces zones, le ministre Castaner préfère tout savoir du fusil de grand-père chez de paisibles citoyens, des fois qu'il serve à les protéger, ce que ne font plus la République et l'État-Macron, tout au contraire en condamnant les victimes qui ont osé se défendre.

Présentation du Système d'information sur les armes

<https://youtu.be/IiBY6xmMbxA>

+ d'infos sur

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/armes>

Armes détenues légalement par les Français : encore plus de flicage de l'État, par le président du Parti de la France, Thomas Joly

« Le ministère de l'Intérieur, affolé à l'idée que les Français puissent se défendre en cas de conflit sur le territoire français, remet complètement à plat son fichier des armes civiles, et serre violemment la vis.

Désormais, chaque arme sera immatriculée à vie dans le fichier du Système d'information sur les armes.

Les autorités espèrent que cette refonte permettra de recenser des armes qui, jusqu'ici, étaient passées entre les mailles du filet. Ainsi, bon nombre de fusils de chasse ne sont pas pris en compte. Avant 2011, ils pouvaient être achetés librement, leur détention n'étant pas soumise à déclaration. Il faut ajouter le matériel de la Seconde Guerre mondiale allant du

Colt 45 au pistolet-mitrailleur Sten, conservés comme souvenir familial ou historique.

Selon [Small Arms Survey](#) (2007), projet de recherche mené au sein de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, cité par nos confères du [Parisien](#), la France est le deuxième pays le plus armé de l'Union européenne (32 pour 100 personnes) derrière la Finlande si l'on tient compte des armes non déclarées. », source : <http://www.thomasjoly.fr/2020/01/armes-detenu-es-legalement-par-les-francais-encore-plus-de-flicage-de-l-etat.html> et <http://lalettrepatriote.com>

La nouvelle fumisterie de LaREM est arrivée : un livre blanc de la sécurité intérieure pour réfléchir à la sécurité de demain. Pas pour prendre les mesures urgentes d'aujourd'hui !

Le ministère de l'Intérieur organise une conférence de certains citoyens pour recueillir leurs idées et leurs propositions. Comme pour les 150 guignols écolos, des citoyens ont déjà été triés pour, in fine, dire ce que Macron a d'ores et déjà décidé pour ne surtout pas lancer l'assaut contre les zones de droit islamisé en France.

Pour le bla-bla-bla ministériel, c'est là-dessous

« La France connaît de profondes mutations qui se reflètent dans la société et dans les nouvelles formes de délinquance et de criminalité. Il faut donc réfléchir à la sécurité de demain.

Le Livre blanc doit dresser un état des lieux de la menace et de ses évolutions puis définir une stratégie pour répondre aux défis à venir, avec le souci d'améliorer la relation entre les forces de sécurité intérieure et la population.

Engagés en octobre 2019, les travaux préparatoires ont réuni l'ensemble des acteurs de la sécurité, qui ont posé les fondements du Livre blanc. Celui-ci a vocation à se traduire par des textes réglementaires et législatifs ou des instructions de politique publique. »

Une démarche de démocratie participative pour les pigeons et les dindons de la farce. Notez les termes délicieux d'« usagers de la sécurité » et de « diversité de la population

».

« Le ministère a voulu associer à la concertation les citoyens, « usagers » de la sécurité. Dans chaque département, les préfets organiseront des assises territoriales auxquelles les habitants pourront participer.

De plus, 100 citoyens issus de toute la France et représentant la diversité de la population ont été sélectionnés par un institut de sondage pour former une conférence de citoyens. Les 11, 12 et 25 janvier 2020, au ministère de l'Intérieur, ils prennent part à des formations et avec des experts. Puis ils se penchent, au sein d'ateliers, sur le thème des relations entre la population et les forces de sécurité, sous quatre angles :

- quelles sont les attentes des citoyens à l'égard des forces de sécurité, et comment mieux y répondre (par l'information, la formation) ?
- Quelle place pour le numérique dans les relations entre les citoyens et les forces de sécurité ?
- Comment les citoyens et les forces de sécurité peuvent-ils lutter contre les incivilités ?
- Comment les citoyens peuvent-ils, avec les forces de sécurité, devenir acteurs de leur sécurité ?

À l'issue de la conférence, les citoyens présenteront au ministre leurs propositions, destinées à contribuer à la rédaction du Livre blanc. » Source

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/272762-livre-blanc-de-la-securite-interieure-les-citoyens-ont-leur-mot-dire#xtor=EPR-696>

* Pierre Brochand, ambassadeur de France, ancien directeur général de la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE) de 2002 à 2008, intervenait il y a quelques mois lors du séminaire « Immigration et intégration » de la fondation ResPublica. Extraits choisis de son intervention, disponible dans son intégralité (60 pages) : [Fondation-res-publica.org](https://www.respublica.org)

« Ce n'est pas livrer un secret d'État que d'imaginer que, si une situation d'anarchie ouverte s'étendait et se prolongeait au-delà de ce que furent son extension et sa durée en 2005, il n'y aurait plus d'autres recours pour la contenir que l'appel aux forces armées, sous des formes d'ailleurs peu évidentes à définir, sauf à abandonner des pans entiers du territoire, ainsi que leurs habitants, à une résurgence de l'état de nature au sens hobbesien du terme. » source <http://www.fdesouche.com/1323477-lancien-directeur-de-la-dgse-dresse-un-bilan-desastreux-de-limmigration-en-france>

751 zones de non-droit, 150 quartiers tenus par les islamistes : guerre inévitable !

Publié le 21 janvier 2020 – par [Martin Moisan](#)
<https://ripostelaique.com/751-zones-de-non-droit-150-quartiers-tenus-par-les-islamistes-guerre-inevitable.html>

****** *« La DGSI vient de cartographier les quelque 150 quartiers « tenus » selon elle par les islamistes : un document classé secret-défense, qui n'a pas été divulgué, à l'exception de l'Intérieur, même aux ministres intéressés. Lesquels se voient présenter le document oralement par un fonctionnaire assermenté, tant le sujet est sensible...*

Outre les banlieues de Paris, Lyon et Marseille, depuis longtemps touchées par le phénomène, y figurent plusieurs cités du Nord : entre autres Maubeuge, où l'Union des démocrates musulmans français (UDMF) a atteint 40 % dans un bureau de vote et où « la situation est alarmante » ; l'agglomération de Denin ; ou encore Roubaix, où, « bien qu'historique, la situation prend des proportions inquiétantes », selon un préfet. Mais aussi des zones plus inattendues, comme en Haute-Savoie ou dans l'Ain, à Annemasse, Bourg-en-Bresse, Oyonnax ou Bourgoin-Jallieu. Encore plus surprenante, « l'apparition de microterritoires qui se salafisent dans des zones improbables », poursuit ce préfet, comme Nogent-le-Rotrou, en Eure-et-Loir. » source https://www.lejdd.fr/Societe/islamisme-emmanuel-macron-cherche-un-plan-3943893.amp?__twitter_impression=true

Mes propositions à effets immédiats pour le livre blanc de la

sécurité

Hold-up sur la légitime défense *publié le 30 décembre 2019* –
par Jacques Chassaing

<https://ripostelaique.com/hold-up-sur-la-legitime-defense.html>

Légitime défense pour tous contre les racailles
<https://ripostelaique.com/legitime-defense-pour-tous-contre-les-racailles.html>

Martin Peltier a raison, ce sont les juges qu'il faut ramener à la raison
[Martin Peltier a raison, ce sont les juges qu'il faut ramener à la raison](#)

En France, un cambrioleur peut tabasser sa victime, aux USA, c'est risqué...
<https://ripostelaique.com/en-france-un-cambrioleur-peut-tabasser-sa-victime-aux-usa-cest-risque.html>

Armés et violents, les nouveaux voleurs savent qu'ils ne risquent rien
<https://ripostelaique.com/armes-et-violents-les-nouveaux-voleurs-savent-quils-ne-risquent-rien.html>

Au nom de la liberté de défendre sa peau, celle de ses proches et ses biens
<https://ripostelaique.com/au-nom-de-la-liberte-de-defendre-sa-peau-celle-de-ses-proches-et-ses-biens.html>

Messieurs, la Cour... restez assis !
<https://ripostelaique.com/messieurs-la-cour-restez-assis.html>

Est-il vraiment scandaleux de tirer sur un cambrioleur qui s'introduit chez vous ?
[Est-il vraiment scandaleux de tirer sur un cambrioleur qui s'introduit chez vous ?](#)

Aubervilliers : le voleur à la portière accuse sa victime d'être un meurtrier
<https://ripostelaique.com/aubervilliers-le-voleur-a-la-portiere-accuse-sa-victime-detre-un-meurtrier.html>

Attentats : les citoyens doivent être armés, la preuve par trois
<https://ripostelaique.com/attentats-les-citoyens-doivent-etre-armes-la-preuve-par-trois.html>

Sécurité : Pour un permis de port d'arme de poing dissimulée
<https://ripostelaique.com/securite-pour-un-citoyen-acteur-et-u>

n-permis-de-port-darme-de-poing-dissimulee.html

Carl Lang : la France est en état de légitime défense historique [Carl Lang : la France est en état de légitime défense historique](#)

Pierre Cassen évoque l'acharnement dont il a été victime, de la part du préfet des Yvelines, Serge Morvan. Tireur sportif, en possession, tout à fait légalement, d'armes, il s'est d'abord vu interdire l'autorisation de posséder des armes de poing, pour aller au stand de tir.

<https://youtu.be/okx-Fh4pyU0>

C'est une histoire scandaleuse, qui le touche en premier lieu, que Pierre Cassen a décidé de rendre publique. Tireur sportif, ayant acquis ses armes en toute légalité, n'ayant jamais été condamné pour la moindre violence, il se voit sommé par une préfecture de province, suite à une requête de la préfecture des Yvelines, de rendre ses armes, sous peine de perquisition policière.

<https://youtu.be/Yfjv-71AYwk>

Jacques CHASSAING